Justificatif de parution

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 29/04/2022
Département de publication : (75) Paris
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=290460
N° d'annonce : 603494

XOOMWORKS FRANCE

Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 10.000 €

Siège social : 38 RUE DES MATHURINS 75008 PARIS

811 080 217 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 26 avril 2022, l'associé unique, la société : ACCENTURE, société par actions simplifiée, 118-122 AVENUE DE FRANCE

75013 PARIS, 732 075 312 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société XOOMWORKS FRANCE en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société XOOMWORKS FRANCE à la société ACCENTURE.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGGkGY2w
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGGkGY2w

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)